

ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

BILAN 2023

Porteur de projet :

ACTION MISE EN ŒUVRE								
Libellé de l'action	Eenje (x) (1)	Date	Lieu(x)	Temps (2) formateur (s) / encadrant (s)	Bénéficiaire (s) de l'action	Tranche d'âge (3)	Nombre de personnes sensibilisées	Bilan estimé de l'efficacité de l'action auprès du public cible

(1) Enjeux 2023 : les deux-roues motorisés, Les conduites à risques (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs et les médicaments), Les nouveaux modes de mobilité dite « douce » (vélos y compris à assistance électrique, engins de déplacement personnel motorisés et marche), le risque routier professionnel

(2) Temps : Estimation du temps formateur (s) / encadrant (s) nécessaire à la préparation et à l'animation de l'action

(3) Tranches d'âges : 0 - 6 ans / 7- 13 ans / 14 - 17 ans / 18 - 24 ans / 25 - 59 ans / 30 - 60 ans / 61 et plus